



Urgence salaires !

Salaires et pouvoir d'achat, nous voulons vivre dignement des fruits de notre travail

La politique salariale de notre direction est de faire des économies sur le dos de ses salariés tout en demandant de plus en plus de productivité au risque de dégrader les conditions de travail et elle y parvient très bien.

Depuis la fusion, la politique salariale de Pôle Emploi et France Travail s'est résumée à contenir et réduire la masse salariale.

Cette politique s'est traduite par un décrochage de la valeur de notre rémunération par rapport à l'inflation puisque la plupart du temps les Négociations Annuelles Obligatoires se soldent par aucune augmentation ou par des augmentations inférieures à l'inflation.

Parallèlement, la grille de classification n'a pas suivi l'évolution du SMIC et ainsi les premiers échelons se retrouvent en dessous et si nous n'y faisons rien, nos qualifications et diplômes ne seront plus reconnus. Puisque recrutés à Bac+2 nous débiterons au SMIC.

La Direction argumente en indiquant qu'en moyenne notre rémunération augmente.

Mais cela reste du, non pas à une politique salariale dynamique mais au fait des promotions que tous nous savons insuffisantes (0.8% de la masse salariale) et pour le moins sujettes à un certain arbitraire (en témoigne le nombre important de recours régionaux et nationaux qui aboutissent positivement et limitées dans leur amplitude par la grille de classification qui elle ne bouge pas).

Le deuxième facteur d'évolution de notre salaire est l'ancienneté qui est plafonnée à 25 années et ce alors que le gouvernement a augmenté l'âge légal de départ en retraite.

Compte tenu de la pyramide des âges à France Travail, ils sont donc de plus en plus nombreux les collègues qui subissent de fait une baisse de leur rémunération réelle.



Le 1^{er} octobre est le premier jour d'examen du budget à l'Assemblée Nationale, Alors ce jour-là soyons tous et toutes en débrayages devant nos agences et services de 08h30 à 09h30 et rejoignons les manifestations.

Tous ensemble revendiquons :

- l'adéquation des charges et moyens par un budget permettant l'embauche de conseillers en CDI
- la fin des externalisations
- des conditions de travail permettant l'exécution normale de nos fonctions
- l'indexation et rattrapage des salaires par rapport à l'inflation et la renégociation de la grille de classification.

Flashez le code
pour vous
syndiquer

